

Switzerland-Estavayer-le-Lac: Engineering services

OJ S 73/2015 15/04/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Office fédéral des routes — infrastructure routière, filiale Estavayer-le-Lac

Postal address: Place de la Gare 7

Town: Estavayer-le-Lac

Postal code: 1470

Country: Switzerland

For the attention of: Gestion des projets

E-mail: marchespublics.estavayer@astra.admin.ch

Additional information can be obtained from:

Official name: Office fédéral des routes — infrastructure routière — filiale Estavayer-le-Lac

Internet address: http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=861519

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Office fédéral des routes — infrastructure routière — filiale Estavayer-le-Lac

Postal address: Place de la Gare 7

Town: Estavayer-le-Lac

Postal code: 1470

Country: Switzerland

For the attention of: N01 — Jct. du Grand-Saconnex — APR DP à mise en service domaines K, TU et TG

E-mail: marchespublics.estavayer@astra.admin.ch

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

N01 Jct. du Grand-Saconnex – APR DP à mise en service domaines K, TU et TG.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services
Main site or place of performance: Sur site, filiale F1 de l'OFROU à Estavayer-le-Lac (séances) et centrale à Berne.
NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Les objectifs du projet sont:

- réaliser l'aménagement de la Jonction du Grand-Saconnex (JAG), lié au projet de la nouvelle Route des Nations (Tunnel des Nations).
- réaliser l'entretien (UPlaN) sur l'emprise du projet de la Jonction du Grand-Saconnex
- anticiper l'élimination du goulet d'étranglement sur l'emprise du projet de la Jonction du Grand-Saconnex (réaffectation de la bande d'arrêt d'urgence (R-BAU) et 3ème voie)

Les prestations du présent marché correspondent aux prestations d'auteur de projet (APR) du projet suivant et concernant les domaines T/U (tracé, environnement), K (ouvrage d'art), T/G (tunnel, géotechnique):

- N01.02 080162 Jonction du Grand-Saconnex

L'état du projet est le suivant:

- dossier du projet définitif (AP) JAG aménagement: terminé, en approbation
- dossier du projet de détail (DP) JAG: débuté (environ 10 %)
- dossier du projet d'intervention (MK) JAG entretien (UPlaN): finalisation
- dossier AP Assainissement du bruit: terminé
- dossier AP Système d'évacuation et de traitement des eaux de chaussée (SETEC): finalisation
- dossier MK R-BAU: terminé, approuvé.

Prestations:

- MK JAG entretien (UPlaN): finalisation du dossier
- AP SETEC: assistance à la finalisation de la procédure
- DP JAG
- R-BAU
- UPlaN: à réaliser
- DP SETEC: à réaliser
- DP Bruit: à réaliser
- en option: DP 3ème voie à réaliser pour le tronçon Aéroport – Le Vengeron.
- Pour l'ensemble des projets: phases d'appel d'offres jusqu'à la mise en service (phases SIA 103: 41, 51, 52 avec DLT, sans DGT et 53).

II.1.6. CPV code(s)

71300000 Engineering services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucunes.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Coûts à inclure dans le prix offert: Tous les paiements se font en francs suisse [CHF]. Délai de paiement: 45 jours.

Coûts à inclure dans le prix offert: La rémunération et les prix couvrent toutes les prestations figurant dans les documents d'appel d'offres et nécessaires à l'exécution du contrat.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Admises sous les conditions suivantes:

- la communauté est sous forme de société simple;
- la communauté de soumissionnaires indique le membre qui pilote le projet, celui qui assume la direction technique et celui qui assume la direction financière;
- la communauté de soumissionnaires indique la participation (en %) de chaque membre.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions générales de participation: Selon les explications fournies dans le cahier des charges.

Sous-traitance: Admis. 50 % au maximum de la prestation peuvent être fournis par des sous-traitants. La liste exhaustive des sous-traitants doit être impérativement jointe.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Critères d'aptitude:

Toutes les entreprises économiquement et techniquement aptes à assumer le mandat et apportant la preuve de leur aptitude sont invitées à déposer une offre en francs:

Q1 - Capacité technique

Q2- Capacité économique et financière

Q3 - Personnes-clés

Les critères de qualification ne doivent pas être remplis par chaque partenaire, mais par

l'association, à moins qu'une exigence ne se réfère expressément aux partenaires individuellement, comme par exemple la certification.

Justificatifs requis:

Les attestations / confirmations suivantes doivent être déposées en même temps que le dossier de l'offre à moins que cela soit spécifié autrement; à défaut, l'offre ne sera pas examinée:

Q1 Capacité technique

Q1.1: Référence du soumissionnaire relative à un projet de complexité comparable dans le même domaine spécialisé, indiquant la période, l'investissement global du projet, les travaux exécutés / les prestations effectuées et l'interlocuteur (mandant) autorisé à fournir des renseignements.

Q1.2: Certificat valable d'un système qualité selon ISO 9001 ou d'un système de gestion de la qualité équivalent au moins pour le partenaire assurant la direction de la communauté.

Q1.3: Liste des sous-traitants et pourcentage de la prestation fournie par ceux-ci, ne pouvant au total dépasser les 50 % du montant offert.

Q2 Capacité économique et financière

Q2.1: Le chiffre d'affaires annuel est supérieur au double du montant annuel du marché.

Q2.2: Documents à remettre avec l'offre du soumissionnaire:

- Déclaration volontaire du soumissionnaire (signée);
- Extrait(s) du registre du commerce ou, pour les sociétés ayant leur siège à l'étranger, attestation(s) analogue(s) (datant de moins de trois mois par rapport au délai de remise de l'offre).

Q2.3: Attestations à remettre après la remise de l'offre par le soumissionnaire sur demande du mandant dans un délai de 7 jours:

- extraits du registre des poursuites (plus récents que trois mois par rapport au délai de dépôt de l'offre);
- justifications des paiements actuels pour AVS/AI/APG/AC ainsi que SUVA et AFC;
- justifications des paiements actuels pour la LPP;
- attestation(s) d'assurance responsabilité civile professionnelle pour les dommages et les montants de couvertures comme précisés dans le projet de contrat.

Q3 Personnes-clés

Q3.1: Références chef de projet et du responsable DLT relatives à 1 projet de complexité comparable, indiquant la période, l'investissement global du projet, les travaux exécutés / les prestations effectuées et l'interlocuteur (mandant) autorisé à fournir des renseignements.

Q3.2: Preuve que la disponibilité des personnes clés* est supérieure à la disponibilité nécessaire durant les 8 prochains trimestres. Énumération détaillée et description de la charge dans le temps au sein de la société et des autres projets.

Q3.3: Exigences linguistiques

Le chef de projet et le responsable DLT devront avoir au moins les niveaux de maîtrise du français suivants:

- Chef de projet: Niveau B2
- Responsable DLT: Niveau B2

Les niveaux cités ci-dessus relèvent du cadre européen commun de référence pour les langues édités par le Conseil de l'Europe.

Le soumissionnaire devra remplir les tableaux « Exigences linguistiques » de document de l'offre et joindre au CV tout certificat du niveau requis ou équivalent ou fournir les explications suffisantes pour justifier les niveaux atteints par les personnes-clés.

(*) Comme personnes-clés sont considérées les personnes qui exécuteront les fonctions de:

- Chef de projet
- Responsable DLT

- Responsable K
- Responsable Trafic.

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

N01.02 080162

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

20.5.2015 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: Aucunes.

Conditions générales: Selon le projet de contrat prévu.

Négociations: Sont réservées.

Conditions régissant la procédure: Le pouvoir adjudicateur adjuge des marchés publics pour des prestations en Suisse uniquement à des adjudicataires qui garantissent le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, les conditions de travail et l'égalité de salaire entre hommes et femmes.

Autres indications: 1. Visite des lieux Aucune visite des lieux n'est prévue. 2. Rémunération des offres, restitution des documents L'élaboration des offres n'est pas rémunérée. Les dossiers d'offre ne sont pas retournés. 3. Ouverture des offres L'ouverture des offres n'est pas publique. Les soumissionnaires reçoivent simplement un procès-verbal anonyme d'ouverture des offres. 4. Adjudication des prestations L'adjudicataire n'a aucun droit à une adjudication complète des prestations mises en adjudication. 5. Obtention des pièces du dossier Les pièces peuvent être consultées exclusivement sur simap (www.simap.ch) jusqu'au délai du dépôt des offres (selon ch.1.4). 6. Réserve Le marché sera octroyé sous réserve de la maturité du projet et/ou de la disponibilité des crédits. 7. Le manuel sur les marchés publics, Routes nationales, OFROU Le manuel sur les marchés publics, Routes nationales, OFROU est la base pour les procédures d'acquisition. Le manuel peut être téléchargé sur le site: www.astra.admin.ch/dienstleistungen. 8. Admission de l'auteur du projet (préimplication autorisée) Tous les auteurs de projet ayant participé aux études, inspections et analyses antérieures, à l'exception du bureau CSD Ingénieurs SA, sont aussi autorisés à soumettre une offre y compris les bureaux suivants: IM Bureau d'ingénieurs Maggia SA, T ingénierie SA, Citec Ingénieurs Conseils SA, Géomètres associés NEY & HURNI SA, Georges Babel Ingénieurs & Cie, ACAU-Atelier coopératif d'architecture et urbanisme. Toutes les pièces du dossier étant également accessibles aux soumissionnaires, les règles de la transparence et de l'égalité de traitement sont pleinement respectées. Les bureaux « d'ingénieur de contrôle » qui n'ont d'ailleurs pas commencé leurs prestations sont autorisés à soumettre une offre. En cas d'adjudication de cet appel d'offres, les bureaux GVH Tramelan SA et/ou DIC SA devront renoncer à leur contrat d'ingénieur de contrôle. 9. Exclusion, préimplication Les bureaux d'appuis au maître d'ouvrage: CSD Ingénieurs SA et Christian Risse SA sont exclus de la présente procédure. www.simap.ch

Indication des voies de recours: Conformément à l'art. 30 LMP, la présente publication peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du Tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 Saint-Gall. Le mémoire de recours, à présenter en deux exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles.

Délai de livraison / Remarques: - En tous les cas, les offres globales et forfaitaires et/ou les offres avec un tarif horaire moyen ne sont pas admises. - Dans tous les cas, la variante officielle doit être fournie complète.

Délai de clôture pour le dépôt des offres / Remarques: La date et l'heure de réception par l'OFROU font foi. Dossier complet sur supports papier (2 fois) et électronique sur clé USB (2 fois) dans une enveloppe cachetée portant le numéro / l'intitulé officiel du projet avec la mention « Ne pas ouvrir, documents d'appel d'offres ». En cas de remise à la loge de l'OFROU, filiale d'Estavayer-le-Lac (par le soumissionnaire lui-même ou par un courrier), la présentation doit avoir lieu au plus tard dans le délai de présentation susmentionné, pendant les heures d'ouvertures de la loge (jusqu'à 12:00, pour l'adresse voir le lieu de dépôt) et contre remise d'un récépissé de l'OFROU. Dans tous les cas, il incombe au soumissionnaire d'apporter la preuve qu'il a présenté son offre dans les délais. Les offres déposées hors délai ne sauraient être prises en considération et sont renvoyées à leur expéditeur sans avoir été ouvertes. Les offres reçues par fax ou par courriel ne seront pas prises en compte. Publication de référence nationale: Simap de la 10.4.2015 ,doc. 861519 Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 23.4.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

10.4.2015